

## SRDEII - OBSERVATOIRE

### Rapport n°1511

#### Exposé des motifs

Le SRDEII prévoit la création de 10000 emplois dans l'économie digitale. Mais combien va-t-elle en détruire dans le secteur de l'économie traditionnelle ? Partout dans le monde, les institutions et les think tank s'alarment des menaces que les ruptures technologiques font peser sur l'emploi. Qu'il s'agisse de l'institut européen Bruegel, présidé par Jean-Claude Trichet, qui prédit que 50% des emplois européens sont menacés par les ruptures technologiques dans les décennies qui viennent, ou de l'OCDE qui révisé ces prévisions à la baisse avec 9% des emplois menacés, toutes appellent à une révision des politiques de l'emploi.

Une fois encore, ce sont les travailleurs les moins instruits qui risquent de voir leur emploi supprimé par l'automatisation de leurs tâches, associant fracture sociale à fracture numérique.

Pilote de l'action économique régionale, la 8<sup>ème</sup> région la plus riche d'Europe ne saurait rester en retrait par rapport à ces enjeux. La Région pourrait amortir les effets de cette révolution technologique et organisationnelle, à condition de développer une concertation entre partenaires sociaux, acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Il s'agira d'assurer en temps réel le recueil, la synthèse et le croisement des analyses réalisées par les administrations en terme de besoins d'emploi et d'offres de formation. La Région pourrait porter des propositions d'évolution du cadre législatif lié à l'organisation du travail et expérimenter sur notre territoire des dispositifs qui ont déjà montré leur impact sur la prospérité et le bien-être des bénéficiaires, comme le revenu universel.

La Région pourra montrer son ambition, non seulement en terme d'innovation technologique, mais aussi d'innovation sociale à travers la mise en place d'un Observatoire des Conditions de Travail lié au Numérique. Cet observatoire aura pour mission, en lien avec les acteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'emploi et les partenaires sociaux, d'anticiper les impacts négatifs de la numérisation sur l'avenir de l'emploi, de susciter sur nos territoires l'expérimentation de nouvelles formes d'activité, et d'en mesurer les résultats pour accompagner la révolution technologique, d'une nécessaire redéfinition du travail.

#### Dispositif :

**I-1) d'approuver le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, et ses 7 annexes, ~~tel qu'il vous est présenté en annexe 1~~ sous réserve d'intégrer à l'annexe 1 la modification suivante :**

Page 59 (Levier 3 - Accompagner la révolution numérique), rajouter à la fin du dernier paragraphe :

**« En parallèle la région créera un Observatoire de Conditions de Travail lié au numérique ayant pour mission en lien avec les acteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'emploi et les partenaires sociaux d'anticiper les impacts négatifs de la numérisation sur l'avenir de l'emploi, de susciter, sur nos territoires, l'expérimentation de nouvelles formes d'activité et d'en mesurer les résultats pour accompagner la révolution technologique, d'une nécessaire redéfinition du travail. »**